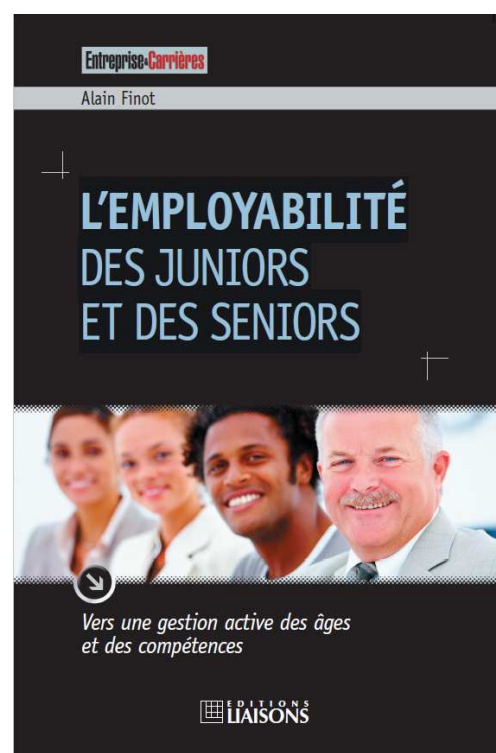


## Wolters Kluwer France annonce la parution de l'ouvrage «L'EMPLOYABILITÉ DES JUNIORS ET DES SENIORS » aux éditions Liaisons

Face aux mutations profondes du contexte économique, social et démographique mondial, la question de l'employabilité des juniors et des seniors se pose aujourd'hui avec acuité. Saviez-vous par exemple que le taux d'emploi des juniors et des seniors n'atteint respectivement que 31% et 39% en France alors que la moyenne nationale s'élève à 65% ? Et que ces chiffres sont bien inférieurs à ceux d'autres pays européens ?

Dans ce contexte, les entreprises françaises sont amenées à revoir leur organisation du travail et leur mode de gestion des ressources humaines pour favoriser la mobilisation, sur le long terme, des compétences individuelles et collectives au service de leur stratégie.

Le développement de l'employabilité des salariés - et plus particulièrement celle des juniors et des seniors - devient un enjeu clef de la performance des entreprises françaises. La mise à disposition par les entreprises, d'outils adaptés permettant à leurs salariés de rester connectés tout au long de leur vie professionnelle au marché de l'emploi, tant interne qu'externe, augmentera leur capacité à faire face à ces nouveaux enjeux. Partage des responsabilités, équité, respect inter-générationnel doivent conduire à une forme sociétale de plus en plus élaborée, d'ores et déjà intégrée dans les concepts de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises.



Après avoir dressé un panorama du contexte général de l'employabilité, l'auteur analyse les caractéristiques propres aux juniors et aux seniors, puis détaille les outils pratiques d'une gestion active des âges et des compétences.

L'actualité (Lejaby, Continental, Arcelor etc.) illustre parfaitement la nécessité de privilégier aujourd'hui « une logique de compétences à une logique de poste ». A défaut de garantir l'emploi, les entreprises doivent aujourd'hui garantir l'employabilité de leurs collaborateurs. Il sera de la responsabilité des pouvoirs publics d'accompagner les entreprises dans cette évolution, tout au long de la vie professionnelle, et plus particulièrement auprès des juniors et des seniors.

A propos de l'auteur :

*Alain Finot est consultant en Ressources Humaines. Il dirige le centre de formation OPTITOP RH & OPTILANGUES, après avoir été DRH au sein d'unités de tailles et de secteurs variés.*